

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 26 AVRIL 2023

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

**ORGANISATION DE LA DEUXIÈME ÉDITION DE
L'ÉVÉNEMENT "TERRITORII DI DUMANE" EN JUIN 2023
À AIACCIU, EN PARTENARIAT AVEC LE DÉLÉGATAIRE
DE SERVICE PUBLIC POUR LE RÉSEAU TRÈS HAUT
DÉBIT CORSICA FIBRA, SA MAISON MÈRE XP FIBRE, LA
FÉDÉRATION FRANÇAISE DES TÉLÉCOMS (FFT) ET LA
FILIÈRE INFRANUM**

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Objet du présent rapport

Le présent rapport propose que la Collectivité de Corse coorganise en juin 2023 la deuxième édition de l'événement intitulé « Territorii di Dumane » avec son délégataire de service public pour le réseau très haut débit Corsica Fibra et sa maison mère Xp Fibre, la Fédération Française des Télécoms (FFT), qui réunit les opérateurs de communications électroniques en France, et la Filière InfraNum, qui regroupe plus de 200 entreprises du secteur des télécommunications.

La participation financière de la Collectivité de Corse à cet événement est fixée à 40 000 € HT, soit 48 000 € TTC.

L'événement se déroulera au Palais des Congrès d'Aiacciu le jeudi 22 et le vendredi 23 juin 2023.

Dans un souci d'équilibre territorial, il est proposé que cet événement soit précédé d'une visite inaugurale de l'installation d'un nouveau pilonne de téléphonie mobile organisée au sein d'un village et, également, d'une journée de rencontres et d'échanges sur la thématique « risque cyber », organisée à Corti. Il est également proposé que l'événement soit suivi d'un colloque dédié à la mise en réseau de tous les acteurs de l'inclusion numérique insulaire organisé à Bastia à l'automne 2023.

Retour sur l'événement Territorii di Dumane organisé en 2022

En fin d'année 2021, la Collectivité de Corse et Corsica Fibra ont pris contact avec la Fédération Française des Télécoms (FFT) et la filière InfraNum afin de leur proposer l'organisation à l'été 2022 d'un événement commun dédié à l'aménagement et la transformation numérique de la Corse.

La Fédération Française des Télécoms (FFT), et la Filière InfraNum, ont accepté cette proposition.

Par délibération n° 22/057 CP de la Commission Permanente du 1^{er} juin 2022, la Collectivité de Corse s'engageait dans l'organisation de cet événement en Corse pour un montant de 28 800 € TTC.

Baptisé « Territorii di Dumane » et ayant pour titre « Les clés du succès pour des territoires connectés et durables », l'événement s'est déroulé au Palais des Congrès d'Aiacciu le 30 juin et le 1^{er} juillet 2022. Son programme se déclinait autour de :

- Deux thématiques dédiées au déploiement des infrastructures fixes et mobiles :

- « FttH » et « New Deal Mobile » ;
- Une thématique dédiée à la stratégie numérique Smart Isula et aux développements des usages numériques en Corse : « Pour un numérique choisi plutôt que subi ».

Avec près de 150 participants, cet événement a été un véritable succès et a bénéficié d'un large écho dans la presse régionale et nationale.

Organisation de la deuxième édition de Territorii di Dumane à l'été 2023 à Aiacciu

Compte tenu du succès de l'édition 2022, la Collectivité de Corse, Corsica Fibra et sa maison mère Xp Fibre, la Fédération Française des Télécoms (FFT) et la filière InfraNum souhaitent renouveler l'initiative et proposent d'organiser la deuxième édition de l'événement Territorii di Dumane au Palais des Congrès d'Aiacciu le jeudi 22 et le vendredi 23 juin 2023.

L'événement sera organisé au sein du Palais des Congrès d'Aiacciu autour de deux journées de conférences, d'ateliers et de débats sur la thématique « Résilience et souveraineté des réseaux ». Comme pour l'édition 2022 ces journées réuniront élus, acteurs et experts du numérique tant sur le plan national que local. 150 à 200 participants sont attendus.

Le programme des journées sera défini par le comité d'organisation autour des sujets liés à Smart-Isula (délibération n° 22/074 AC de l'Assemblée de Corse du 2 juin 2023 approuvant le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Corse - Smart Isula). Le jeudi 22 juin sera une journée complète de conférences/débats, clôturée par un dîner. Le vendredi 23 juin sera mobilisée par des ateliers, une plénière de synthèse et un déjeuner.

Un site Internet dédié à l'événement sera mis en ligne sur www.territoriididumane.corsica. Une retransmission en direct des débats sera réalisée sur ce dernier ainsi que sur tous les sites Internet des partenaires du projet.

Organisation de trois événements autour de Territorii di Dumane ailleurs qu'à Aiacciu

Pour cette édition 2023, il est proposé d'organiser, au côté de l'événement des 22 et 23 juin qui se tiendrait donc à Aiacciu, trois autres événements sur les thématiques « réseaux de téléphonie mobile », « cyber sécurité » et « inclusion numérique ». Ces trois événements seraient également organisés en partenariat avec Corsica Fibra, Xp Fibre, la filière Infranum et la Fédération Française des Télécoms. Les deux événements organisés en amont de Territorii di Dumane permettraient de nourrir la session plénière de l'événement des 22 et 23 juin.

La journée « réseaux de téléphonie mobile » serait organisée avant les 22 et 23 juin au sein d'un territoire dans lequel un nouveau site aura été déployé récemment dans le cadre du dispositif de couverture ciblée du programme New Deal Mobile. Cette journée consisterait à convier, en partenariat avec la Préfecture de Corse et la Fédération Française des Télécoms, les élus des territoires concernés, le bureau du Comité de Massifs et les opérateurs de téléphonie mobile afin de réaliser :

- La visite et l'inauguration officielle de l'installation déployée ;
- Une réunion de travail permettant de dresser le bilan du dispositif, de discuter collectivement des difficultés, de définir les solutions permettant de les surmonter et de présenter les perspectives à venir.

La journée « cyber sécurité » serait organisée à Corti, avant les 22 et 23 juin, en partenariat avec l'Université de Corse. Elle consisterait à convier les responsables et représentants d'entreprises et de collectivités corses, l'ANSSI, les opérateurs spécialisés en la matière afin de sensibiliser aux enjeux, présenter voire simuler comment se déroule réellement une attaque et quelles en sont les conséquences, partager des retours d'expériences concrets, présenter le centre de réponse à incidents Cyber Corsica et ses services.

Le colloque de deux journées autour de l'« inclusion numérique » serait organisée à Bastia à l'automne 2023, en partenariat avec l'association Hub Corsica pour un numérique inclusif. Ces deux journées collaboratives consisteraient à réunir les acteurs locaux et nationaux de la médiation numérique au côté des responsables des tiers-lieux, des fablabs, des espaces de coworking, des citoyens et des représentants des forces vives du territoire afin de réfléchir à la mise en œuvre d'actions concrètes permettant d'améliorer l'inclusion numérique, notamment au sein des territoires ruraux. Le processus d'idéation serait animé par les agents du Corsica Lab de la Collectivité de Corse. Émaho, organisateur des Digital Factory in Paesi pour le compte de la Collectivité de Corse et de son délégataire Corsica Fibra, serait associé à ces deux journées. A l'issue de l'événement un plan d'actions d'e-inclusion serait défini à destination des citoyens, notamment ceux habitants dans les territoires les plus isolés.

Participation de la Collectivité de Corse et impact budgétaire pour l'édition 2023

La Collectivité de Corse entend apporter une participation active à l'organisation de ces événements.

Le rôle de la Collectivité de Corse serait de :

- Participer au comité d'organisation et de définition de leur programme ;
- Identifier les élus et les responsables locaux et nationaux à inviter ;
- Consolider avec les autres parties une liste commune des personnalités à inviter ;
- Lancer les invitations mails et papiers à destination des invités ;
- Communiquer sur ces événements de manière concertée avec les autres parties ;
- Participer et coanimer les événements ;
- Autoriser les autres parties à communiquer sur le projet ;
- Prendre en charge les frais de location du lieu accueillant l'événement Territorii di Dumane des 22 et 23 juin 2023, à savoir le Palais des Congrès d'Aiacciu ;
- Prendre en charge les frais de traiteur liés à l'événement Territorii di Dumane des 22 et 23 juin 2023.

Les autres coûts liés à ce projet seront pris en charge par les partenaires que sont Corsica Fibra, Xp Fibre, la Fédération Française des Télécoms et la Filière InfraNum.

Sur la base de l'édition organisée en 2022, le coût total du projet dans sa globalité est estimé à 150 000 € TTC.

La location du lieu, à savoir le Palais des Congrès d'Aiacciu et les prestations de traiteur pour l'événement des 22 et 23 juin 2023 ont été estimés à un montant maximum total de 40 000 € HT, soit 48 000 € TTC. La mise en œuvre de ces deux prestations se fera directement via le recours aux marchés publics souscrits par la Direction des Moyens Généraux de la Collectivité de Corse. Le coût induit par ces deux prestations sera pris en charge sur le programme N6151 et le code affectation 6151N003 de cette même Direction.

Pour mener à bien ce projet, il est proposé de mettre en œuvre une convention de partenariat entre la Collectivité de Corse, Corsica Fibra, Xp Fibre, la Fédération Française des Télécoms et la Filière InfraNum.

Le présent projet sera mis en œuvre dès l'adoption du présent rapport et la signature de la convention de partenariat présentée en annexe.

Affectation budgétaire

Origine BP2023 - Section Fonctionnement - Programme N6151 Administration générale - Code affectation 6151Q001

Montant Disponible - AE 2023-6151	2 250 943,14 €
Montant à affecter	
Événement Territorii di Dumane 2023 (location du Palais des Congrès d'Aiacciu et prestation de traiteur)	48 000,00 €
Disponible à nouveau	2 202 943,14 €

Conclusion :

Il est proposé à l'Assemblée de Corse :

- D'approuver le rapport du Président du Conseil exécutif de Corse ;
- D'approuver l'organisation de la deuxième édition de l'évènement « Territorii di Dumane » à Aiacciu les 22 et 23 juin 2023, tel que proposée dans le présent rapport, et pour laquelle les crédits nécessaires aux prestations de location du Palais des Congrès et de traiteur, d'un montant de 48 000,00 € TTC, seront prélevés sur le BP 2023, programme 6151, opération 6151Q001, section fonctionnement ;
- D'autoriser le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention de partenariat afférente à ce projet, telle que figurant en annexe.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.